

π. 4

ACTES DE MARIAGE

L'an mil huit cent cinquante et le neuf du mois de Avril en la Paroisse de St. Pierre Commune d'Arney-Lyaud

pardevant moi recteur soussigné

après trois publication en la Paroisse de St. Pierre

et en celle de , avec dispense de

et de l'empêchement de

a été célébré mariage suivant les lois de l'Eglise.

Entre Duboulet François

âgé de vingt-neuf ans, natif d'Arney-Lyaud

demeurant à Arney-Lyaud Paroisse de St. Pierre

francois fils de feu Duboulet Joseph

et de sauterelle françoise

demeurant à Arney-Lyaud

veuf de

Et Brandon Françoise

âgée de six-neuf ans, native d'Arney-Lyaud

demeurant à Arney-Lyaud Paroisse de St. Pierre

filles de Brandon André

et de feu Chavallay Louise

demeurant à Arney-Lyaud

veuve de

Présents à la célébration Champoury Joseph

de quarante-huit ans, demeurant à Arney-Lyaud

et Deville Louis

âgé de quarante-huit ans, demeurant à Arney-Lyaud

et avec le consentement de son père les deux

Signature de l'époux, Le sieur de Signature du 1^{er} témoin, Le sieur Champoury Joseph

Signature de l'épouse, Le sieur de Signature du 2^{me} témoin, Le sieur Deville Louis

Signature des individus consentants Le sieur de Signature du Curé, Recteur ou Administrateur de la Paroisse, Le sieur de

Le sieur de